

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La FASAP annonce le début de la période de demandes de bourses 2022

Donnacona, le 3 mai 2022 - Les membres du conseil d'administration de la **Fondation d'aide au sport amateur de Portneuf (FASAP)** et son président, M. Sylvain Germain, sont heureux d'annoncer que l'année 2022 ne fera pas exception aux 27 dernières années alors que la période de dépôt de demandes de bourses a été lancée le 1^{er} mai dernier.

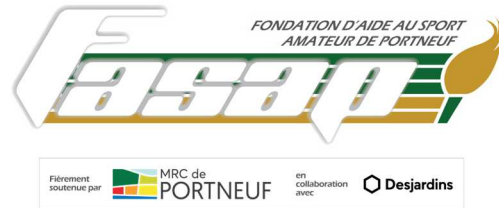
En effet, et ce jusqu'au 30 juin 2022, les athlètes pourront déposer leur demande pour l'obtention d'une bourse de la fondation. Pour ce faire, les athlètes ont d'abord l'obligation (et/ou leurs parents) de demeurer sur le territoire de la **MRC de Portneuf**. « Pour nous, cette condition est essentielle et en tout respect avec l'engagement financier majeur de la **MRC de Portneuf** », tient à préciser le président, M. Sylvain Germain. Trois (3) catégories d'athlètes seront reconnues en plus de reconnaître l'athlète s'étant le plus illustré dans la dernière année en lui remettant un trophée. Ces trois catégories sont : 1) *Athlètes de niveau national ou international*, 2) *Athlètes de niveau provincial* et 3) *Athlètes de développement et de la relève*.

À ces catégories, une catégorie ajoutée en 2021 a été maintenue pour l'édition 2022. En effet, la catégorie « *Développement et entraînement en temps de pandémie* » a été maintenue afin de reconnaître les efforts des athlètes qui ont poursuivi leur développement et maintenu les entraînements en dépit des nombreuses restrictions en lien avec les mesures sanitaires. Les athlètes n'ayant pu participer aux compétitions prévues mais se qualifiant dans cette catégorie n'ont qu'à compléter cette section dans les formulaires « *Athlète* » et « *Entraîneur* ».

Un maximum de trente (30) athlètes seront sélectionnés par le comité mandaté à cet effet au courant de la période estivale. La répartition des boursiers par catégorie dépendra de la qualité et de la quantité des demandes soumises à la **FASAP**.

Point à rappeler, pour ce qui est de l'âge admissible pour les sports d'équipe, les athlètes doivent être âgés d'au moins quinze (15) ans (au 30 juin) **et** s'être distingué sur la scène de la région de Québec **et** qui ont participé à des compétitions à l'extérieur de la région de Québec.

Il est extrêmement important de bien lire les **Critères d'admissibilité 2022** et de compléter en entier les 2 formulaires obligatoirement soit : 1) **Formulaire de l'athlète** et 2) **Formulaire de l'entraîneur**. Toute cette documentation est disponible sur le site internet www.fasap.ca dans la section « *Bourses* ». Veuillez également noter qu'en raison de la pandémie, aucun formulaire ne sera accepté par la poste. Nous demandons donc aux athlètes de compléter les formulaires en ligne et de les retourner à l'adresse suivante : info@fasap.ca.



M. Germain est également venu rappeler qu'avec la pandémie que nous connaissons actuellement, le souper-bénéfice prévu en mai a été annulé. Cependant, un tournoi de golf aura lieu le jeudi 25 août 2022 au *Club de golf des Pins de St-Alban* avec la formule des départs simultanés. Un maximum de 100 joueurs seront admis et les mesures sanitaires seront mises en place en fonction de l'état de situation à ce moment. Les détails sur les coûts et la méthode d'inscription suivront sous peu sur la page Facebook et sur le site internet de la FASAP.

Grâce à la rigueur du conseil d'administration et au support de la **MRC de Portneuf**, du **Regroupement des Caisses Desjardins de Portneuf**, du député provincial, **M. Vincent Caron**, de nos partenaires de niveau « Or » **Métal Perreault** et **Promutuel Assurances**, une remise de bourses pourra avoir lieu à l'automne 2022.

La Fondation d'aide au sport amateur de Portneuf a comme mission de maximiser les sommes recueillies afin de pouvoir en faire profiter à de nombreux athlètes de niveau régional, provincial et international de la région de la MRC de Portneuf et ainsi souligner la poursuite d'objectifs d'excellence chez ces athlètes. Ces athlètes qui représentent tellement bien la région à travers la province, le pays et même le monde entier par la pratique de sports amateurs de haut niveau. La fondation souhaite ainsi démontrer aux athlètes que la région est derrière eux et, par le fait même, les encourager à s'enraciner chez nous pour longtemps.

- 30 -

Source

Sylvain Germain
Président
418-283-3542 (cell.)
info@fasap.ca